



LJ/MN/EL-SC



COMMUNIQUÉ

La direction de Prestalis utilise toujours les mêmes recettes !

S'appuyant sur la situation financière et l'impérieuse nécessité d'éviter le dépôt de bilan, la direction générale de Prestalis propose non plus une saignée dans les effectifs du groupe, mais un génocide. Sur les 2 500 emplois que compte le groupe, plus d'un millier serait menacé.

Pour le directeur général, Vincent Rey, il s'agit d'assurer la pérennité de l'entreprise et, au-delà, de garantir l'équilibre de toute la filière. En clair, ce que nous propose Monsieur REY, c'est de sacrifier nos emplois pour éviter la catastrophe et ses incidences sur les quelque 20 000 salariés (éditeurs, transporteurs, imprimeries, dépositaires et diffuseurs) si Prestalis venait à s'effondrer.

Pour l'ensemble des entreprises du groupe Prestalis, SAD et Soprocom, la recette est toujours la même ! Favoriser des opérations de sous-traitance en transférant des activités vers des officines où la précarité est la règle.

Tournant le dos aux accords récents portant sur la modification des organisations de travail (centres d'exploitations N1, SPPS et SAD), la direction entend confier encore plus d'activités de traitement à des tiers.

Ainsi, le traitement des publications, des invendus et du réassort disparaîtraient de nos ateliers de niveau 1. Des sites actuels en Île-de-France seul un centre de traitement des quotidiens serait conservé dans un lieu à définir regroupant le groupage quotidien (Gonesse) et l'activité de dépositaire sur Paris (SPPS). Les autres sites fermeraient leurs portes et les salariés invités à aller voir ailleurs. Bien-sûr, la direction s'engage à mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour reclasser les licenciés.

Cette logique d'externalisation se décline sur l'ensemble des structures du groupe. Ainsi, le siège social verrait l'informatique, la logistique et d'autres services confiés à des prestataires ou tout simplement supprimés tout comme les salariés attachés à ces fonctions.

Pour la SAD et la Soprocom, à entendre la direction, c'est le schéma directeur proposé par le CSMP qui force de loi. Alors que les décisions du CSMP sont systématiquement contestées, cette fois Prestalis devrait s'exécuter et céder des dépôts, tant pis s'il y a de la casse sociale.

Pour le SGLCE, ces propositions sont tout simplement INACCEPTABLES.

Concernant la situation financière du groupe, si la baisse tendancielle des ventes peut en partie expliquer la dégradation des comptes, personne ne peut ignorer la responsabilité des éditeurs qui, en jouant d'une concurrence organisée, ont transféré massivement leurs titres aux MLP. Ils ont ainsi contribué à fragiliser Prestalis et mis en péril toute la filière, l'ARD vient de le confirmer.

C'est pourquoi, pour mettre un terme à cette concurrence mortifère, nous proposons la mise en place d'une messagerie unique, fusion de Prestalis et des MLP, et demandons aux pouvoirs publics de s'y impliquer.

.../...

Pour notre organisation syndicale, stopper cette concurrence est fondamental.

D'ailleurs, la direction, qui veut rapidement imposer son plan, ne peut nous garantir l'arrêt des transferts de titres au profit du concurrent, ce qui reviendra à courir après les déficits non maîtrisables.

Il apparaît donc aujourd'hui difficile d'ouvrir des négociations sur des sables mouvants.

Ce n'est pas aux salariés de payer la facture à titre d'exemple. Il est de la responsabilité des éditeurs actionnaires de reconstituer les fonds propres aujourd'hui négatifs de 80 M€.

Lors de ces premiers échanges, nous avons proposé, à l'inverse de la direction qui privilégie le renforcement de la sous-traitance, d'ouvrir des discussions sur une base offensive de maintien et de développement des activités au sein des entreprises du groupe. Pour la SPPS, nous avons exigé le maintien des activités actuelles et, comme le préconise sur certaines zones le schéma directeur, le renforcement du CA par l'élargissement du périmètre d'activité. Pour le groupe, un couplage vente au numéro/portage pourrait également être une piste permettant d'optimiser le réseau tout en bénéficiant des aides au portage (environ 50 M€ en 2012).

Concernant les incidences sociales

Nous avons déclaré que si la pérennité de l'entreprise peut être un objectif partagé, nous ne la concevons que si nous, « salariés », sommes présents dans l'entreprise.

Pour le SGLCE, la suppression de plus d'un millier d'emplois dans le groupe n'est pas acceptable, d'autant que pour arriver à son objectif, la direction, qui dit ne pas disposer des moyens suffisants pour assurer dans de bonnes conditions le portage des salariés les plus âgés jusqu'à la liquidation de leur retraite envisage de licencier des centaines de personnes. Dans un contexte où des milliers d'emplois pourraient disparaître, notamment dans les secteurs de l'automobile, la chimie ou les transports, proposer des solutions de reclassement n'est vraiment pas une piste sérieuse. À coup sûr, c'est le meilleur moyen d'installer durablement les salariés dans la précarité.

C'est pourquoi, nous avons d'emblée rejeté la logique d'externalisation et toutes mesures qui conduiraient à des licenciements secs. Nous avons exigé que les activités actuellement traitées dans les sites du groupe soient maintenues pour privilégier le maintien des emplois.

Des solutions existent pour pérenniser l'entreprise et les emplois. Elles passent notamment par une augmentation de la contribution des éditeurs et par leur engagement à confier leurs titres à Presstalis, dans l'attente de la constitution rapide d'une messagerie unique. Il est aussi essentiel que la direction revienne sur sa logique de sous-traitance qui est destructrice d'emplois et conduit à la perte de savoir-faire indispensable à l'entreprise. Il faut également que la direction ne s'entête pas à vouloir appliquer de manière dogmatique ou automatique le nouveau schéma directeur qui, en l'état, pourrait affaiblir encore plus le groupe, aussi bien stratégiquement que financièrement.

L'heure est à la mobilisation

Sans plus attendre, la section Messageries, avec son syndicat, le SGLCE-CGT, a d'ores et déjà programmé dès septembre une assemblée de tous ses militants Presstalis SAD Soprocom pour déterminer ensemble la stratégie syndicale.

Paris, le 26 juillet 2012